

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ÉRABLE  
MUNICIPALITÉ D'INVERNESS

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité d'Inverness tenue au centre récréatif Robert-Savage le mardi 14 mai 2024 à 19 h 07.

Sont présents :           Mme Geneviève Marchand   M. Roger Côté  
                                  M. Marc Champagne           Mme Stéphanie Gauthier

Est absent :               M. Kévin Champagne        Poste no.5 - Vacant

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Gervais Pellerin, maire.

Est également présente à la séance Madame Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière.

Le conseil municipal ainsi que l'assemblée observent une minute de silence pour honorer la mémoire du conseiller municipal et précieux membre de notre communauté M. Jacques Pelchat, décédé le 22 avril dernier.

### **1- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

- 1- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2- Intersion des points à l'ordre du jour
- 3- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024
- 4- Dépôt du rapport des dépenses payées au cours du mois d'avril 2024
- 5- Approbation de la liste des dépenses autorisées du mois d'avril 2024
- 6- Courrier
- 7- Rapport de voirie
- 8- Période de questions
- 9- Nomination | Mairesse suppléante pour la période de mai à septembre 2024
- 10- Nomination | Représentant autorisé à signer les chèques au nom de la Municipalité
- 11- Nomination des membres du comité de démolition
- 12- Nomination des membres du comité consultatif d'urbanisme
- 13- Dépôt du certificat suite à la tenue de registre relatif au règlement N°227-2024
- 14- Avis de vacance | Conseiller siège no.5
- 15- Élection partielle
- 16- Mobilisation massive pour conserver les points de services de Desjardins
- 17- Appui | Mai est le mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques
- 18- Semaine québécoise des personnes handicapées
- 19- Demande de soutien financier ÔRivage
- 20- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux PRABAM
- 21- Embauche | Journalier aux travaux publics
- 22- Embauche | Accompagnatrice au camp de jour
- 23- Nomination inspectrice
- 24- Contrat de service | Photocopieur
- 25- Dossier CPTAQ 444607 | 833, route McKillop Nord
- 26- Demande d'autorisation | 128, route Cruikshank
- 27- Octroi de contrat | Vidange de boues
- 28- Autorisation de signature | Avis de décontamination
- 29- Varia
  - A. Embauche | Aide-animatrice au camp de jour
  - B. Embauche | Aide-animatrice au camp de jour
  - C. Projet de pavage rue des Fondateurs
- 30- Période de questions

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024**

31- Levée de la séance

R-0113-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** l'ordre du jour soit adopté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**2- INTERVERSION DES POINTES À L'ORDRE DU JOUR**

R-0114-05-2024 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**QUE** le maire, Monsieur Gervais Pellerin, soit autorisé à intervertir les points à l'ordre du jour, si nécessaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**3- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 AVRIL 2024**

R-0115-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 avril 2024 soit adopté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**4- DÉPÔT DU RAPPORT DES DÉPENSES PAYÉES DE MOIS D'AVRIL 2024**

En vertu de l'article 5.1 du règlement 144-2014, la directrice générale / greffière-trésorière dépose le rapport des dépenses payées au cours du mois d'avril 2024.

**5- APPROBATION DE LA LISTE DES DÉPENSES AUTORISÉES DU MOIS D'AVRIL 2024**

La greffière-trésorière dit à voix haute le total des dépenses autorisées.

Le total des dépenses autorisées pour le mois d'avril est de : 120 308.54 \$

R-0116-05-2024 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**QUE** les dépenses du mois soient payées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**6- COURRIER**

*Le courrier est disponible au bureau municipal pour consultation.*

**7- RAPPORT DE VOIRIE**

La directrice générale fait un rapport au conseil des activités réalisées par la voirie au cours du mois d'avril 2024.

**8- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**9- NOMINATION | MAIRESSE SUPPLÉANTE DE MAI À SEPTEMBRE**

R-0117-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** Mme Stéphanie Gauthier soit nommée mairesse suppléante pour les mois de mai à septembre 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**10- NOMINATION | REPRÉSENTANT AUTORISÉ À SIGNER LES CHÈQUES AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ**

R-0118-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness autorise M. Roger Côté, conseiller municipal à signer les chèques émis par la Municipalité à titre de remplaçant du maire, M. Gervais Pellerin.

**QUE** M. Jacques Pelchat soit retiré des signataires autorisés suite à son décès.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

**11- NOMINATION MEMBRE DU COMITÉ DE DÉMOLITION**

**ATTENDU QU'**en vertu du Règlement N°221-2023 relatif à la démolition d'immeuble ainsi que de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* un comité de démolition formé de trois membres du conseil municipal a été formé ;

**ATTENDU QUE** le mandat est d'une durée d'une année et est renouvelable annuellement ;

R-0119-05-2024 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**QUE** soit nommée Mme Stéphanie Gauthier, à titre de membre du comité de démolition pour une période d'une année en remplacement de M. Jacques Pelchat.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**12- NOMINATION | MEMBRE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME**

R-0120-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness nomme comme membre du comité consultatif d'urbanisme pour une période de deux ans Madame Stéphanie Gauthier, conseillère, au siège #1, en remplacement de Monsieur Jacques Pelchat.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**13- DÉPÔT DU CERTIFICAT SUITE À LA TENUE DE REGISTRE RELATIF AU RÉGLEMENT N°227-2024**

Conformément à l'article 557 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2), la directrice générale et greffière-trésorière dépose le certificat faisant état du résultat de la consultation par voie de registre pour le Règlement N°227-2024, lequel indique que le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

**14- AVIS DE VACANCES | CONSEILLER SIÈGE NO.5**

Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les élections et référendums dans les municipalités*, la directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil municipal que le poste de conseiller municipal siège no.5 est désormais vacant.

**15- ÉLECTION PARTIELLE**

**CONSIDÉRANT QUE** le siège no 5 est présentement inoccupé et qu'en vertu de l'article 335 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les Municipalités*, la présidente d'élection doit, dans les 30 jours de l'avis, fixer le jour du scrutin parmi les dimanches compris dans les 4 mois suivants l'annonce au conseil ;

**CONSIDÉRANT** cette loi, la date du scrutin sera le dimanche 7 juillet 2024, ainsi le vote par anticipation sera le dimanche précédent soit le 30 juin 2024. Le vendredi 7 juin sera la dernière journée pour déposer sa candidature.

R-0121-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness est maintenant avisé du jour du scrutin de l'élection partielle.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**16- MOBILISATION MASSIVE POUR CONSERVER LES POINTS DE SERVICES DE DESJARDINS**

**ATTENDU QUE** la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques dans notre municipalité compromet l'accès à l'argent comptant pour de nombreux résidents de notre municipalité ;

**ATTENDU QUE** près de 1600 membres Desjardins de tout le Québec ont signé une lettre adressée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, exprimant leur inquiétude face à cette situation ;

**ATTENDU QUE** notre Municipalité souhaite soutenir la résolution no. 240307 de la Municipalité de Saint-Gervais et la résolution no. C.M. 24-020062 de la MRC de Bellechasse ainsi que la démarche citoyenne faite sous forme de lettre adressée au président de la Fédération du mouvement, en unissant la voix de Municipalité d'Inverness à celle de Bellechasse et des signataires membres Desjardins ;

R-0122-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** la Municipalité d'Inverness joigne sa signature à celle des près de 1600 signataires de la lettre qui sera envoyée à M. Guy Cormier, président de la Fédération et chef des directions du Mouvement Desjardins, dénonçant la disparition des comptoirs Desjardins et des guichets automatiques, et soulignant

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024

l'impact négatif sur l'accès à l'argent comptant pour les résidents de notre communauté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **17- APPUI | MAI EST LE MOIS DE LA SENSIBILISATION À LA SCLÉROSE EN PLAQUES**

**CONSIDÉRANT QUE** chaque jour, en moyenne trois Québécoises et Québécois reçoivent un diagnostic de sclérose en plaques et que cette maladie a des répercussions sur toutes les sphères de la vie d'une personne qui en est atteinte ;

**CONSIDÉRANT QUE** la sclérose en plaques est la maladie neurologique la plus répandue chez les jeunes adultes du Canada ;

**CONSIDÉRANT QUE** la recherche sur la sclérose en plaques permet de mieux comprendre cette maladie, de mieux la traiter et d'offrir des pistes de solutions en vue de sa prise en charge ;

**CONSIDÉRANT QUE** SP Canada – Division du Québec soutient 18 bureaux d'un bout à l'autre de la province et que ceux-ci jouent un rôle de proximité essentiel avec les membres de la collectivité de la SP ;

**CONSIDÉRANT QUE** les programmes et services offerts par SP Canada – Division du Québec et ses 18 organismes partenaires permettent aux gens touchés par la SP de tisser des liens entre eux, d'améliorer leur qualité de vie et leur bien-être et d'accroître leurs connaissances sur cette maladie ;

**CONSIDÉRANT QUE** la population est vieillissante et qu'il est maintenant possible d'établir un diagnostic de SP de plus en plus tôt dans la vie, ce qui signifie que les gens atteints de SP vivent pendant une plus longue période de temps qu'auparavant avec cette maladie ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'objectif ultime de SP Canada – Division du Québec est de bâtir un monde sans SP ;

R-0123-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**DE** décréter que le mois de mai est le Mois de la sensibilisation à la sclérose en plaques ;

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause que défend SP Canada – Division du Québec.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **18- SEMAINE QUÉBÉCOISE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

**CONSIDÉRANT** l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux personnes handicapées, un milieu de vie de qualité ;

**CONSIDÉRANT** que les municipalités peuvent jouer un rôle important pour lutter contre les préjugés à l'égard des personnes handicapées ;

**CONSIDÉRANT** que 21 % de la population de 15 ans et plus au Québec a une incapacité (ou plusieurs) selon l'*Enquête canadienne sur l'incapacité* de 2022 ;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024

**CONSIDÉRANT** que la Semaine québécoise des personnes handicapées se déroulera du 1<sup>er</sup> au 7 juin 2024 ;

R-0124-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** la Municipalité d'Inverness souligne l'apport des personnes handicapées à la vie sociale, économique et culturelle de la municipalité dans le cadre de la Semaine québécoise des personnes handicapées.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **19- DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER | ÔRIVAGE**

R-0125-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Stéphanie Gauthier

**QUE** la Municipalité d'Inverness accorde une aide financière de 50 \$ à l'organisme ÔRivage qui accueille et supporte les adultes de la région vivant avec une problématique de dépendance.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **20- PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX**

R-0126-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** la Municipalité d'Inverness entérine et confirme la réalisation des travaux réalisés dans le cadre du projet d'ajout de génératrices à la station des eaux usées et à la caserne des pompiers, le tout conformément au projet financé par le PRABAM.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **21- EMBAUCHE | JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

R-0127-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness embauche M. Adam Marcoux à titre de journalier aux travaux publics et autorise à directrice générale ainsi que le maire à signer l'entente de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **22- EMBAUCHE | ACCOMPAGNATRICE AU CAMP DE JOUR**

R-0128-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness embauche Mlle Arianne Levasseur à titre d'accompagnatrice au camp de jour pour l'été 2024 et autorise la responsable des loisirs et des communications à signer l'entente de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **23- NOMINATION INSPECTRICE**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a signé une entente relative à l'utilisation des services d'inspection de la MRC de l'Érable ;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024

**CONSIDÉRANT QUE** notre Municipalité souhaite continuer d'utiliser les services de la MRC pour une période indéterminée ;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC est d'accord pour fournir le service d'inspection en bâtiment et en environnement par l'entremise d'une de ses inspectrices et qu'il y a lieu de procéder à sa nomination ;

R-0129-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness nomme à titre de « fonctionnaire désigné » Mme Amélie Langlois à l'administration et l'application des règlements d'urbanisme de la Municipalité et que M. Yannick Faucher soit désigné fonctionnaire adjoint.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **24- CONTRAT NOUVEAU PHOTOCOPIEUR**

**ATTENDU QUE** le contrat de location du copieur de la Municipalité vient à échéance en novembre prochain ;

**ATTENDU QUE** la Municipalité d'Inverness a procédé à des demandes de prix auprès de trois fournisseurs soit :

- GDY
- Buropro citation
- Megaburo

R-0130-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil municipal d'Inverness accepte la proposition de Buropro Citation et autorise la directrice générale, Mme Marie-Pier Pelletier ou la directrice générale adjointe, Mme Caroline Larrivée, à signer l'entente de 66 mois à intervenir entre les parties.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **25- DOSSIER CPTAQ 444607 | 833, ROUTE MCKILLOP SUD**

**ATTENDU QUE** la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la Municipalité concernée, sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi ;

**ATTENDU QUE** M. Wright souhaite installer une maison mobile en lien avec les activités agricoles sur le lot 5 661 048 à Inverness ;

**ATTENDU QU'**une déclaration de la CPTAQ est nécessaire, puisque la demande de M. Wright fait l'objet d'une construction selon l'article 40 de la LPTAA ;

**ATTENDU QUE** l'activité respecte l'article 17.7. du Règlement sur les usages conditionnels 189-2018 ;

**ATTENDU QUE** M. James Wright utilise la maison mobile pour un membre de sa famille qui est aussi un employé, comme l'autorise l'article 40 de la LPTAA ;

**ATTENDU QUE** selon l'article 58.2. de la *Loi sur la protection du territoire agricole*, l'activité concerne un producteur agricole qui dispose de terres dont la localisation est précise sur le territoire, aucun espace disponible et approprié ne se trouve ailleurs sur le territoire de la municipalité ;

## Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024

**ATTENDU QUE** cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricoles ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants ;

R-0131-05-2024 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**D'AUTORISER** l'usage conditionnel concernant l'installation de la maison mobile au 833 route McKillop Nord.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **26- DEMANDE D'AUTORISATION | 128, ROUTE CRUIKSHANK**

**ATTENDU QUE** la Loi stipule que toute demande à la Commission doit être accompagnée d'une recommandation de la municipalité concernée, sous forme de résolution motivée en fonction des critères de l'article 62 de la Loi ;

**ATTENDU QUE** M. Champagne souhaite renouveler l'exploitation du site sur le lot 5 660 917 à Inverness ;

**ATTENDU QU'**une autorisation de la CPTAQ est nécessaire, puisque la demande de M. Champagne fait l'objet qu'il s'agit d'une exploitation sablière-gravière ;

**ATTENDU QUE** selon l'article 58.2. de la *Loi sur la protection du territoire agricole*, étant donné que l'activité concerne un producteur agricole qui dispose de terres dont la localisation est précise sur le territoire, aucun espace disponible et approprié ne se trouve ailleurs sur le territoire de la municipalité ;

**ATTENDU QUE** cette demande n'aurait aucun impact négatif sur l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ni sur la possibilité d'utilisation à des fins agricoles des lots avoisinants ;

**ATTENDU QUE** la demande ne contrevient pas aux règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité ;

R-0132-05-2024 Proposé par le conseiller M. Marc Champagne

**D'AUTORISER** le renouvellement de l'exploitation du site sur le lot 5 660 917 pour la carrière-sablière de M. Mario Champagne.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

### **27- OCTROI DE CONTRAT | VIDANGE DE BOUES**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness doit procéder à la vidange des boues des étangs de la station des eaux usées ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité d'Inverness a demandé trois soumissions auprès des fournisseurs suivants :

- Simetech Environnement Inc
- Les consultants Mario Cossette inc.

R-0133-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Stéphanie Gauthier

**QUE** la Municipalité d'Inverness accepte la proposition de Simetech Environnement Inc. pour la vidange des boues de la station des eaux usées au coût de 58 602.40\$ avant taxes;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024**

**QUE** les fonds pour ces travaux soient pris dans la réserve financière prévue à cet effet au Règlement N°227-2024 ;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**28- AUTORISATION DE SIGNATURE | AVIS DE DÉCONTAMINATION**

R-0134-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil municipal autorise la directrice générale Mme Marie-Pier Pelletier ainsi que le maire, M. Gervais Pellerin à signer le contrat notarié relatif à l'avis de décontamination suite aux travaux de réfection de la rue Gosford segment 10 phase 2.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**29- VARIA**

**A. EMBAUCHE | AIDE-ANIMATRICE AU CAMP DE JOUR**

R-0135-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness embauche Mlle Emma Champagne à titre d'aide-animatrice au camp de jour pour l'été 2024 et autorise la responsable des loisirs et des communications à signer l'entente de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**B. EMBAUCHE | AIDE-ANIMATRICE AU CAMP DE JOUR**

R-0136-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness embauche Mlle Flavie Gagnon à titre d'aide-animatrice au camp de jour pour l'été 2024 et autorise la responsable des loisirs et des communications à signer l'entente de travail.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**C. PROJET DE PAVAGE RUE DES FONDEURS**

R-0137-05-2024 Proposé par la conseillère Mme Geneviève Marchand

**QUE** le conseil de la Municipalité d'Inverness mandate le service d'ingénierie de la MRC de L'Érable pour procéder à la mise à jour des plans et devis et chapeauté la procédure d'appel d'offres pour le projet de pavage de la rue des Fondateurs.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**30- PÉRIODE DE QUESTIONS**

**31- LEVÉE DE LA SÉANCE**

R-0138-05-2024 Proposé par le conseiller M. Roger Côté

**QUE** la séance soit levée à 20 h 27

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.**

**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité d'Inverness du 14 mai 2024**

\_\_\_\_\_  
Maire

\_\_\_\_\_  
Greffière-trésorière

**CERTIFICATION DE SIGNATURES**

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code municipal.

**CERTIFICATION DE CRÉDIT**

Je soussignée, Marie-Pier Pelletier, directrice générale et greffière-trésorière, certifie que la Municipalité d'Inverness dispose des crédits suffisants pour l'autorisation des dépenses incluses dans ce procès-verbal.

\_\_\_\_\_  
Marie-Pier Pelletier  
Directrice générale et greffière-trésorière